

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



26059278

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

27 AVR. 2026

Le Greffier

N° d'entreprise : **0802 296 502**

Nom

(en entier) : **RM GLOBAL**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue de la Grattine 45/9 - 7140 Morlanwelz**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 2 janvier 2026 :

ORDRE DU JOUR

1. Transfert de siège social.

Les résolutions suivantes sont adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

A l'unanimité, l'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à Rue des Myosotis 1 – 7140 Morlanwelz.

MATTEI Roméo
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).